

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Revue Critique et Littéraire

DES HOMMES ET DES CHOSES.

JE N'OBEIS NI NE COMMANDE A PERSONNE, JE VAIS OU JE VEUX, JE FAIS CE QUI ME PLAÎT
JE VIS COMME JE PEUX ET JE MEURS QUAND IL LE FAUT.

Vol. 7.]

QUEBEC, 25 NOVEMBRE 1848.

[No. 20.

LITTÉRATURE,

LA CONTRAINTE PAR CORPS.

Clichy appartient à présent tout à la fois à la tradition et à l'avenir. Notre intention est de rester dans les strictes limites de la tradition.

Il y a de cela tout un passé. C'était, je crois, en 1847. Je reçus une lettre d'un de mes amis, littérateur fort distingué, M. S..., qui m'annonçait qu'incarcéré depuis quelques jours à Clichy, il comptait sur mon amitié pour venir le voir. Inutile d'ajouter qu'un quart d'heure plus tard un cabriolet me déposait à la porte de Clichy. Quelques mots à présent sur mon ami M. S...

S..., littérateur fort distingué, je l'ai déjà dit, représentait dans leur plus complète acception les deux types réunis de l'insouciance et de la paresse. Entré fort jeune dans le monde des lettres, il y avait mangé, en soupers et en fêtes de carnaval, une centaine de mille francs, c'est-à-dire toute sa fortune. Figurant en qualité de rédacteur dans les sommaires de toutes les nouvelles publications, il n'avait pas tardé à se faire un nom fort respectable dans la littérature, et il est même probable que sa réputation n'eût fait que grandir de jour en jour, s'il eût été assez courageux pour publier un premier article. Hélas ! le cœur lui manqua, et à l'heure où j'allai le voir à Clichy, il en était encore à écrire sa première ligne de début. Du reste, ami intime de tous les gens de lettres, tutoyant les célébrités, protégeant les *petits jeunes gens*, et fort redoutable critique de divan, il joignait encore à tous ces titres précieux de considération une mémoire richement fournie d'anecdotes charmantes qu'il racontait à ravir, une gaieté inaltérable, un estomac à toute épreuve, énormément d'entrain et beaucoup de dignité.

Mon ami S..., grâce à la rare réunion de toutes ces qualités, menait, pour un homme ruiné, une existence fort heureuse. Convive obligé de tous les dîners, invité à tous les fêtes, il avait fini par se rendre indispensable au bonheur de ses amis, on le retenait à l'avance. Et puis, chose rare chez un homme dans sa position, S... n'empruntait jamais d'argent que lorsqu'il en avait réellement besoin, soit pour subvenir à son modeste entretien, soit pour payer le minime loyer de sa petite chambre garnie ; du reste, c'était avec beaucoup de dignité et de tact qu'il opérât ces emprunts.

Tel était M. S..., le littérateur, qui se jeta dans mes bras, en me voyant entrer dans le parloir de Clichy.

—Ma foi, mon cher S..., lui dis-je, les premiers moments d'effusion passés, recevez mes sincères compliments sur votre incarceration.

—Comment cela ? s'écria S... fort étonné.

—Mais, certes, n'est pas incarcéré qui veut. Votre arrestation prouve que vous avez eu du crédit.

—C'est vrai, ne m'en parlez pas. Ces choses-là n'arrivent qu'à moi ! Un banquier, qui m'a escompté une lettre de change à trois mois ! est-ce croyable ? Mais allons prendre l'absinthe, votre couvert est mis, et l'on va servir le déjeuner.

—Comment, mon couvert mis ! Vous attendiez donc ma visite ?

—Non, pas précisément, mais il nous arrive chaque matin des amis du dehors, et l'usage leur accorde même le quart d'heure de grâce. Allons, venez, nous rirons, vous verrez. Nos déjeuners sont moins somptueux que ceux du Café de Paris, mais, en revanche, c'est plus gai.

Après avoir pris l'absinthe dans la chambre d'un détenu qui tenait un café, car S... se respectait trop pour aller à la cantine, nous nous rendîmes à la pension, où nous trouvâmes une table très-convenablement servie.

—Voilà qui ne laisse rien à désirer, dit S... après un rapide examen.

Le domestique de la pension, un détenu lui-même, s'en fut alors chercher les convives occupés à fumer leur cigare dans le jardin, et qui bientôt après arrivèrent revêtus, pour la plupart, d'élégantes robes de chambre, et chaussés de pantoufles-souvenirs artistement brodés. Ma présentation fut bientôt faite, et nous nous mîmes à déjeuner.

Une fois que le champagne eut remplacé le bordeaux, et que le dessert fut servi, la conversation s'anima et prit son essor jusqu'aux dernières limites de la raison. Amours, duels, politique, science, littérature, tout fut passé en revue. Ces messieurs m'apprirent plusieurs anecdotes scandaleuses, arrivées la veille dans les coulisses des théâtres, et que j'ignorais naturellement encore.

Enfin, après mille bonds et mille écarts capricieux, la conversation vint s'arrêter sur Clichy et sur la contrainte par corps.

—Quant à moi, messieurs, s'écria mon voisin de table, le duc de **, connu de tout Paris par le nom illustre qu'il porte, et surtout par les fabuleux succès qu'il a su obtenir auprès du crédit ; quant à moi, messieurs, je trouve que la plus admirable invention qu'ait jamais produite la civilisation, est celle de la contrainte par corps. Aussi, vous verrez que la société, qui tourne d'une façon affreuse à la vertu, supprimera bientôt cette belle institution.

—Le paradoxe que vous avancez, cher duc, vous serait difficile à soutenir, dit un des convives.

—Paradoxe ! reprit le duc en buvant un dixième verre de champagne, mais ce n'est pas du tout un paradoxe ! Êtes-vous encore, messieurs, en état de m'écouter ?

—Oui, oui, parlez, dirent les convives.

—Messieurs, continua le jeune duc en se levant, sans la contrainte par corps nous serions, nous tous gentilshommes par la naissance ou par l'éducation, obligés de prendre des places de courtards de magasin, avec 1,200 fr. d'appointements pour vivre. C'est en se confiant dans la force que leur donnait la contrainte par corps, que nos créanciers se sont laissés aller à nous obliger, à nous faire des avances. Luxe, orgie, délicieux souvenirs d'amour et d'amour-propre satisfait, vous aurions-nous connus sans la contrainte pas corps ? Jamais, sans la contrainte par corps, c'est-à-dire sans une arme pour se défendre, qu'eussent fait nos créanciers vis-à-vis de nous ? Avant de nous obliger, ils se seraient mis en quête, avec cette insipide ténacité qui distingue les gens d'affaires, de notre passé, de notre conduite, de nos inclinations ; or quel est celui d'entre nous, ceci soit dit à notre honneur, qui, après avoir subi un pareil examen, eût été trouvé digne de confiance par ces mécréants ?... Celui-là, homme de travail, d'économie, de persévérance, d'étroite et mesquine probité, n'est pas assis, grâce à Dieu, à cette table parmi nous.

—Bravo ! cher duc, s'écria mon ami S... Vous parlez d'or ; et je partage votre manière de voir ; seulement une chose me semble vicieuse dans la contrainte par corps, c'est la perte de notre chère liberté.

—Mais remarquez donc, illustre S...., reprit le duc, que la contrainte par corps ne nous atteint généralement que quand nous sommes au bout de nos ressources, qu'au moment où nous regardons d'un œil mélancolique et rêveur notre paire de pistolets, ou bien, lorsque nous n'avons même plus de pistolets, l'anneau du lustre accroché au plafond de notre chambre. C'est alors que la contrainte par corps intervenant, en guise de providence, nous retire du dédale inextricable de nos ennuis et nous conduit à Clichy, où nous retrouvons une vie douce et paisible, d'aimables compagnons de bonheur et le calme de l'esprit. Quant à l'effet moral produit dans le monde par notre brusque disparition, il tourne en notre faveur. Nos connaissances nous croient l'été aux eaux, l'hiver en Italie. Messieurs, je termine cette discussion en portant un toast à la contrainte par corps.

—Bravo ! bravo ! buvons à la contrainte par corps, s'écrièrent les détenus en chœur.

Un gros soupir poussé derrière moi, au milieu de cette bruyante gaieté, appela mon attention et me fit retourner la tête. Ce soupir sortait de la vate poitrine d'un Auvergnat, qui servait en qualité de domestique ces messieurs à table.

—Voici un brave homme qui ne me semble pas bien convaincu encore du mérite de la contrainte par corps, dis-je au duc de *** en lui désignant l'Auvergnat.

—Qui cela ? Jérôme. C'est une brute qui ne boit que de l'eau et qui économise centime par centime les gratifications que nous lui donnons. Au fait, qu'est-ce que cela me fait ? poursuivit le jeune duc. Je suis à moitié gris, et Jérôme, en sa qualité de détenu, est mon égal quoique mon valet. Voyons, Jérôme, assieds-toi à mes côtés, et conte-moi un peu tes malheurs : cela m'amusera peut-être. Messieurs, un peu d'attention et de silence, je vous prie ; Jérôme, notre ami, va nous dévoiler sa lugubre et lamentable existence. J'ai toujours attribué son entrée à Clichy à une folle passion pour une célèbre actrice. Il a dû se ruiner en cadeaux. Laissons-le donc se réhabiliter.

—Oh ! non, monsieur, ce ne sont pas les cadeaux qui m'ont ruiné, dit naïvement Jérôme, c'est la maladie et puis mon pays, *Pierre Ledoux*.

—Qu'est-ce qu'il t'a donc fait cet affreux Pierre ?

—Pierre, Monsieur, quand je me suis établi porteur d'eau pour mon compte, après l'avoir servi pendant dix ans, de dix-huit à vingt-huit, m'a prêté cent cinquante francs pour m'aider... à dix du cent... Et puis je suis tombé malade, et puis ma femme est tombée malade, et puis je me suis rétabli, et puis ma femme s'est rétablie aussi... et puis les affaires ont été joliment bien... et puis mon pays a été jaloux... et puis, comme j'étais en arrière à cause de ma maladie, j'ai pas pu tout le payer, et puis je lui ai offert cent francs en à-compte... et puis il n'a pas voulu, et puis il m'a fait deux cents francs de frais, et puis il m'a fait arrêter.

—Et puis, de quoi donc te plains-tu, abominable Jérôme ? dit le duc de *** en imitant l'accent auvergnat. Tu gagnes ici, sans peine, probablement deux fois plus que ne te rapportait ton état. Tu dois même faire des économies.

—C'est tout de même vrai, grâce à votre bonté, Monsieur.

—Eh bien ! alors, pourquoi te plains-tu, Jérôme, et qu'as-tu à dire contre la contrainte par corps ?

—Sans votre respect, Monsieur, je trouve que c'est pas le bon moyen pour faire payer un homme que de lui attacher les bras... Le travail, c'est de l'argent... .

—Mais, imbécile... on ne paie plus après avoir été à Clichy.

—Oui, et puis on vous *sâsi* votre établissement.

—Du tout, triple sot ! on met son établissement sous le nom d'une tierce personne et vos créanciers n'ont plus rien à y voir.

—Ah ! bah ! ah ! bah ! s'écria le naïf Jérôme avec étonnement. Pas possible ! alors, dans deux mois quand j'aurai fini mon année de prison, car je n'y suis que pour un an, moi, puisque je dois au-dessus de cinq cents francs, j'pourrai donc mettre mon établissement sous le nom de ma femme... et faire la nique à ce gueux de Pierre Ledoux ?

— Certainement.

— Tiens, tout de même, si c'est bien vrai ce que vous me dites-là, mais c'est qu'alors c'est pas du tout bête la contrainte par corps, s'écria Jérôme, le visage resplendissant de joie. Moi qui comptais payer Pierre avec mes économies de Clichy... Ah bah, plus souvent à présent que ce sera pour lui... ça me servira à me rétablir plus en grand... et voilà!

— Eh bien ! Messieurs, nous dit le duc en nous regardant d'un air triomphant, voilà encore un argument que j'avais oublié de faire valoir dans mon apologie de la contrainte par corps, c'est qu'elle donne de la hardiesse aux esprits timides et qu'elle les guérit de sots scrupules et de ridicules préjugés. Jérôme entré savoyard à Clichy en sortira Bas-Normand !

— Me permettez-vous, monsieur le duc, demandai-je à notre aimable amphitryon, de vous adresser une dernière question ? Comment se fait-il donc que la contrainte par corps, qui est tout en faveur des débiteurs, ainsi que vous nous l'avez prouvé on ne peut plus clairement, j'en conviens, soit si souvent employée par les créanciers ? Voilà, je l'avoue, une chose qui me paraît assez difficile à expliquer.

— C'est fort simple, au contraire, et cela par mille raisons. La première, c'est qu'il y a des créanciers stupides qui ne comprennent pas leurs intérêts, puis enfin des créanciers d'une nature méchante et envieuse. Ensuite, la contrainte par corps a remplacé, dans notre siècle de progrès et de liberté, l'ancienne lettre de cachet. Aujourd'hui au lieu d'acheter de quelque favorite en crédits une de ces fameuses lettres, on se contente de prêter de l'argent à son ennemi ou à son rival, s'il est pauvre, puis on le fait arrêter six semaines après. S'il ne veut rien accepter de vous, on trouve toujours à prix d'argent quelque créance de lui à un tiers. La contrainte par corps est encore parfois pratiquée par des étudiants qui, ayant des parents riches qu'ils ont fatigués de demandes, finissent, en désespoir de cause, par se poursuivre et se faire arrêter eux-mêmes, sous un nom de créancier supposé, aux approches du Carnaval. La famille au désespoir s'exécute, et voilà, pour le jeune homme, un joyeux Mardi-gras de gagné.

— A quoi l'excellente institution de la contrainte par corps ne sert-elle pas ! Voulez-vous d'autres exemples ? voici justement un fait assez curieux qui s'est passé ici, sous nos yeux, il y a de cela à peine huit jours. Mais peut-être bien que je vous ennuie ?

— Au contraire, vous m'intéressez vivement, continuez, je vous prie.

— Du reste, croyez que rien ne m'eût été aussi facile, si je ne craignais de vous fatiguer, que de multiplier à l'infini des exemples de la contrainte par corps, servant à toute autre chose qu'à sauvegarder les intérêts des créanciers. Tenez, entre autres faits, je vous citerai celui assez curieux de l'homme qui tient notre table d'hôte, qui paie lui-même depuis un an, afin qu'on ne le renvoie pas de Clichy, sa pension alimentaire que son créancier ne voulait plus servir.

— Ceci, monsieur le duc, demande une explication.

— Là voici. Cet homme qui manque de tenue, d'activité et de courage, faisait un détestable négociant. L'estaminet le conduisit à Clichy, où, à peine arrivé, il s'empressa d'établir une buvette et une table d'hôte. Depuis lors il gagne 500 fr. par mois : aussi compté-t-il bien, une fois son temps fini, se faire incarcérer une seconde fois pour une nouvelle lettre de change.

PAUL DU PLESSIS.

(La fin au prochain numéro.)

LE CHEVAL DU DIMANCHE.— Marchons-nous à l'heure ou à la course, mon bourgeois ?

— A l'heure. Vous avez là un bien mauvais cheval pour un cabriolet de remise.

- C'est le cheval du dimanche, bourgeois. A pas peur, il sait son affaire.
 — Mais il va comme un colimaçon.
 — Il va comme un cheval du dimanche. Il connaît son affaire, a pas peur.
 — Qu'est-ce que c'est donc qu'un cheval du dimanche ?
 — Voyez-vous, bourgeois, les cabriolets de remise sont des cabriolets d'affaires : or, comme les affaires ne se font que dans la semaine, nous mettons aux cabriolets, dans la semaine, les bêtes *ambitieuses*, tandis que le dimanche, jour où l'on ne fait rien, nous mettons. . . .
 — Les chevaux du dimanche.
 — Voilà !
 — Ah ça ! mais voilà qu'il s'arrête votre cheval du dimanche.
 — Non, il se repose. A pas peur ! il connaît son affaire.
Nota.— Si vous voulez faire un peu plus d'une lieue en deux heures le dimanche, prenez un cabriolet de remise. . . . le lundi.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 25 NOVEMBRE. 1848.

NÉGLIGENCE COUPABLE D'UN POSTILLON.—Lors du départ de la dernière malle d'Europe, le postillon employé à transporter les sacs de lettres à bord du steamboat de la Pointe-Lévi, accrocha sa voiture à une autre qui allait rapidement en sens contraire, et toutes deux versèrent. Au milieu du brouhaha causé par cet accident, l'un des sacs, qui avait été crevé, laissa échapper de ses flancs quelques lettres et paquets que notre homme s'empressa de ramasser et de remettre à leur place, à l'exception pourtant d'une lettre que la secoussé avait lancée à une plus grande distance que les autres et que le charretier n'aperçut pas. Elle était scellée d'un gros cachet rouge aux armes du gouvernement ; ce qui attira l'attention d'un charretier arrêté non loin de là, et qui ayant vu l'affaire, pensa qu'il pouvait tirer parti de cela pour faire enlever au postillon et se faire donner cette charge et la pratique du bureau de la poste ; il imagina donc que le meilleur moyen de réussir dans cette entreprise était de publier par la voie des journaux l'accident en question. Il s'adressa au rédacteur du *Fantasque* qui ne voulut point croire à ce fait sans avoir la preuve que des lettres avaient réellement pu se perdre. Le charretier lui remit donc la lettre qu'il avait trouvée, de sorte qu'il put voir en effet que cet individu disait la vérité et qu'il était urgent pour le gouvernement de faire mieux surveiller les employés du bureau de la poste, depuis le premier maître de poste jusqu'au dernier des postillons. Pour preuve de ce que nous avançons, nous donnons ci-après à nos lecteurs la traduction de la lettre même qui avait été perdue et dont la date prouvera que notre charretier nous a dit la vérité. Ceci mérite l'attention sérieuse de tous ceux qui ont intérêt à ce que le service des postes se fasse avec plus de soin. Par un hasard singulier, mais qui pourtant n'a rien d'extraordinaire, le document en question est une lettre adressée par Son Excellence le gouverneur-général à lord Grey, ministre des colonies, et pourra, par conséquent être de quelque intérêt pour la généralité de nos lecteurs.

Au très honorable le comte Grey, secrétaire des colonies de
 Sa Très Gracieuse Majesté la reine, etc., etc.

(*Dépêche privée, n^o 1206.*)

Montréal, le 18 novembre 1848.

MILORD,

J'ai eu l'honneur de vous faire adresser, par mon secrétaire, ma dépêche ordinaire et officielle portant la même date que la présente, et que vous pourrez placer

devant le parlement vu qu'elle ne dit rien que tout le monde ne sache déjà. J'ai réservé pour la dépêche privée que je vous adresse chaque mois, selon votre ordre, des renseignements secrets et mes opinions sur divers sujets se rattachant à la politique générale, mais qu'il ne convient pas de laisser voir aux représentants de la Grande-Bretagne ni aux hommes publics du Canada, moyen très judicieux qui a été suivi, à ce qu'il paraît, par tous les gouverneurs mes prédécesseurs ; car, grâce à ce système, la politique du gouvernement impérial ne se trouve pas compromise auprès de ses adversaires dans les chambres, et cela permet de suivre une ligne de conduite plus adaptée aux exigences du moment.

Avec la présente j'ai l'honneur de vous transmettre une liasse de journaux par lesquels vous verrez que les Canadiens d'une localité, où j'ai fait une courte excursion, m'ont présenté une adresse de félicitations, de remerciements et de bons souhaits, ce qui vous vouchera suffisamment que je joue aussi bien qu'on peut le désirer le rôle de roi surléve, je veux dire constitutionnel que vous m'avez imposé. Ce rôle a bien ses douceurs, mais il a aussi, croyez-moi, de nombreux inconvénients dont je vous entretiendrai quelque jour.

Ah ! milord, mon prédécesseur, lord Sydenham, était un bien grand homme ! C'est lui, me dit-on, qui a eu le premier l'idée d'envelopper le Canada qui donnait tant de tourment à l'Angleterre, dans cet ingénieux filet qu'on appelle ici drôlement le gouvernement responsable. Sans lui les colonies étaient perdues à jamais ; car les colons s'aigrissaient à propos de tout et à propos de rien contre la mère-patrie, à qui ils attribuaient tous leurs maux. Aujourd'hui les colons se mangent entre eux, vident entre eux leurs querelles, se déchirent à belles dents, et les gouverneurs qui, auparavant, étaient en butte aux attaques de tout le monde, ingurgitent en paix l'huile, en riant sous cape des grands politiques coloniaux qui se chamaillent pour avoir l'honneur d'en lécher les écailles.

Oh ! milord, on dit que lord Gosford a déclaré en partant du Canada que nul gouvernement n'y serait jamais possible, à cause de la complication des partis politiques et des différences d'origine, de langues, de religions, d'institutions, etc. Les choses sont bien changées depuis ce temps-là, et ce noble gentilhomme, s'il revenait dans la colonie, serait le premier à déclarer que tous les gouvernements y sont possibles. Et à qui doit-on cette surprenante métamorphose ? A lord Sydenham et à son gouvernement responsable. En effet, mon cher comte, autrefois il n'y avait qu'un petit noyau de familles qui accaparaient les charges publiques et l'exploitation du coffre provincial. Le peuple alors guidé par ses chefs jetait les yeux sur le pays voisin ; où il voit une nation prospère, active, instruite, tranquille et jouissant d'une somme de bonheur telle que n'en offre aucun pays gouverné monarchiquement et oligarchiquement ; le peuple du Canada ne manquait pas de défenseurs dont le zèle, le courage et la force s'accroissaient en raison des obstacles qu'on mettait dans leur chemin. Ils puisaient dans l'amour de leur nationalité et des institutions qu'ils tenaient de leurs pères une éloquence mâle, digne, qui les faisait respecter même de leurs adversaires ; mais tout cela est bien changé, et la corruption qu'a intronisée le système dit responsable gagne tout le monde et a fait surgir des ambitions d'un nouveau genre. On brigue les honneurs de la représentation parce que c'est un moyen d'arriver à des charges de profit ou d'en obtenir pour ses amis.

Vous ne sauriez croire, mon cher comte, combien cela fonctionne avec harmonie ; les chefs canadiens, qui, autrefois, étaient si chauds, si patriotes, si constamment prêts à se lever contre la métropole, sont aujourd'hui les plus solides appuis de la domination britannique ; c'est au point que M. Papineau, le grand agitateur de 1837, pour la tête duquel le gouvernement avait offert une forte prime, a été menacé de l'échaffaud par ses propres compatriotes pour avoir osé dire que l'Union ruinait le Bas-Canada, qu'elle était injuste envers la population française et qu'il fallait demander de nouveau à la Grande-Bretagne son abolition.

Qui a produit cette métamorphose ? Tout simplement la faculté accordée aux

ministres de distribuer les emplois à leurs amis, à leurs parents et aux amis des uns et des autres. Il n'y avait jadis qu'une petite famille de corrompus. Aujourd'hui elle s'est agrandie de tous les intrigants. De cette manière on peut dominer longtemps encore sur ce pays et cela à bon marché, car ce sont les colons eux-mêmes qui paient tous les frais de ce système. Il était impossible de rien imaginer de mieux. Il est par exemple une chose qui commence à m'inquiéter, c'est d'apprendre que l'idée d'une annexion aux États-Unis, prend de plus en plus de l'extension. Il y a dix ans, me dit-on, l'on eût pendu sous forme de procès le canadien qui eût émis une telle pensée. Aujourd'hui ce sont les citoyens d'origine britannique qui expriment tout haut ces sentiments. Veuillez me dire ce qu'il faudrait faire si l'on poussait trop loin les choses dans ce sens-là. Les partisans de nos ministres actuels me disent qu'ils sont prêts à sévir contre toute manifestation de ce genre. Je leur conseille la modération, mais, j'ai beaucoup de peine à les retenir tant ils veulent prouver leurs loyauté, leur attachement à la couronne et faire oublier leurs idées d'autrefois. Ce dévouement à la domination britannique est partagé par tous les avocats qui ont l'espoir de devenir juges ou greffiers, par tous les arpenteurs qui ont l'espoir d'avoir des terres à mesurer, par tous les notaires qui espèrent être régistres, greffiers de petites cours, etc., par tous les médecins qui briguent quelque charge dans des institutions publiques, par les parents de ces gens-là, par un grand nombre de ceux qui, incapables de remplir des places de profit espérant en obtenir de purement honorifiques depuis celles de magistrats, de commissaires, d'officiers de la milice, depuis le grade de colonel jusqu'à celui de sergent inclusivement, l'indépendance ne commence à pointer que chez les caporaux.

Mon cher comte, vous verrez par ma dépêche officielle, que je vous demande la création d'un certain nombre de conseillers législatifs. Je ne crois pas que ce soit une bonne politique pour nous de permettre une addition aussi considérable dans la branche supérieure. Cependant je laisse cela entièrement à votre décision, mais je crois qu'en cédant au désir des ministres actuels on s'expose à rendre impossible tout autre gouvernement que le leur. Réfléchissez là-dessus.

A propos de conseillers, il faut que je vous fasse rire un peu. Vous savez que nous donnons notre constitution comme une copie de celle de la Grande-Bretagne.

Les colons ont pris la chose au sérieux. Je suis donc à leurs yeux le roi, dont j'ai, du reste, le meilleur attribut, celui d'empocher une magnifique somme d'argent pour ne faire pas grand'chose; les chefs des départements sont des ministres, tudieu, et la chambre d'assemblée est l'analogue de celle des communes, ce qui peut passer; mais le conseil législatif figure la chambre des lords; c'est-à-dire la branche du gouvernement qui doit représenter l'aristocratie et la richesse. Or, je vous dirai, mais ceci doit rester secret entre nous, qu'un homme à qui on a offert un siège dans ce conseil a mis pour condition de son acceptation, que le ministère proposerait de faire accorder à ceux qui composent la chambre haute une indemnité semblable à celle que se votent les membres de la chambre basse. Vous pouvez dire ceci à sir Robert Peel; il me semble le voir rire de bon cœur.

A propos, contez donc à lord Palmerston que j'ai eu l'honneur d'avoir à dîner chez moi le plus vorace des représentants du Bas-Canada: pendant le dessert, après s'être bourré de toutes sortes de mets, il remplissait ses poches de raisins qu'il acheva de manger sans discontinuer après qu'on fut sorti de table. Ce farceur de... l'un de mes aides-de-camp, en a fait une caricature charmante qui amuse beaucoup lady Elgin. Vous allez croire que ce député est un simple paysan; pas du tout: c'est, au contraire, un homme qui vise à l'effet.—(A continuer.)

Mon cher *Fantasque*,

Que je suis heureuse de revoir l'hiver, la saison des fêtes, des réunions et des bals!... Oh! comme mon cœur palpite à l'idée du plaisir que vont me donner

les gracieux quadrilles, les séduisantes valse et les charmantes polkas !... La danse, la musique, l'éclat des lumières, des fleurs et des toilettes !... tout cela est devant mes yeux, et me fait tourner la tête... Oh ! comme je vais bien m'amuser !

Quelle joie de retrouver mes beaux danseurs de l'hiver dernier ! quel plaisir de les revoir empressés de m'offrir leurs hommages, de me prier à l'envi pour la première danse ! Que je vais rire du dépit de mes compagnes, jalouses de la préférence que m'accorderont les valseurs !... Oui, grâce à l'hiver et aux plaisirs qu'il nous apporte, je vais être bien heureuse !

Savez-vous pourquoi, mon cher *Fantasque*, je suis si joyeuse cette année ? Savez-vous pourquoi je désire si ardemment revoir et mes amies de bal, et mes danseurs, et la musique, et la danse avec les plaisirs qui l'accompagnent ?... Vous ne devinez pas, petit méchant ?... C'est parce que vous serez mon ami cet hiver, que j'aurai du plaisir à vous faire connaître ce qui se passera dans les réunions où je me trouverai, et à vous dire à l'oreille de ces petits secrets que vous avez l'indiscrétion de répandre partout. Comprenez-vous à présent, moqueur, pourquoi je suis si joyeuse, si contente ?

Que de fois n'ai-je pas désiré, l'hiver dernier, de vous voir reparaître en public ! Que n'aurais-je pas donné alors pour être votre amie !... Nous nous serions bien amusés, je vous assure, aux dépens de certains élégants, de certaines élégantes, danseurs et danseuses infiniment ridicules, auxquels je vous introduirai cet hiver. Nous rions bien, vous verrez ! Mais n'allez pas croire, méchant, que je veuille que vous vous moquiez de quelques-unes de mes amies !... Il serait bon pourtant qu'elles goûtassent de votre férule, et cependant cela me ferait de la peine, je vous assure, car je ne suis pas aussi méchante que vous me pensez.

Si vous me promettiez d'être discret, médisant *Fantasque*, je m'engagerais bien à vous rendre compte de tout ce dont j'aurai connaissance à l'avenir et qui pourra vous amuser ; mais vous êtes si moqueur, si bavard, que vous répéterez tout ; puis pour vous couvrir vous me nommerez, et l'on se fâchera contre moi, on m'en voudra mortellement. Pourtant j'aime bien à jaser, surtout avec quelqu'un dont l'humeur m'est agréable ! Ecoutez : je vais vous communiquer l'extrait d'une lettre que m'a écrite, cette semaine, une amie de Montréal ; je verrai si vous êtes discret.

« Je suis toute joyeuse, ma chère Anna, de la charmante nouvelle que j'ai à t'apprendre. Vendredi soir, veille de la *Sainte-Catherine*, il y aura un grand bal, à l'hôtel Donegana, sous le patronage des dames canadiennes, représentées par Mmes. Bedard (l'épouse du juge), Bourret et Mondelet. Comme tu le vois, on s'amusera mieux à Montréal qu'à Québec, à la *Sainte-Catherine*, et j'en suis chagrine pour toi, ma bonne amie, qui aimes tant la danse. Quel dommage que tu ne sois pas ici vendredi ! tu viendrais avec moi à ce bal, qui sera splendide, je puis le dire d'avance. Lord Elgin, lady Elgin et lady Lambton y assisteront. Il faut bien que l'on s'amuse un peu, les temps sont si tristes ! Croirais-tu, amie, qu'un journal de cette ville a osé parler contre ce bal ? Quelle horreur ! voudrions nous empêcher de danser, et à la *Sainte-Catherine* encore !... Tu connais le rédacteur du journal en question, c'est le jeune L... , ci-devant de Québec. On a *attrapé* finement ce petit tartuffe, en le nommant dans le comité pour la direction du bal. Qu'il prêche contre les bals après cela !... Si le hasard me fait rencontrer en danse avec ce petit drôle, je t'assure que je vais le railler comme il faut ; plusieurs de mes amies se sont engagées à en faire autant. »

Comme vous le pensez bien, mon cher *Fantasque*, j'enviais hier au soir le bonheur de mon amie qui s'amusait si bien au milieu d'une société charmante, tandis que moi j'étais seule dans ma chambre. Je pleurais d'ennui à l'idée du plaisir que goûtaient les habitants de la capitale à fêter la *Sainte-Catherine*, tandis qu'ici nous n'y avons pas même pensé. Ah ! si j'étais sée !...

Mon amie m'a promis sur le bal de Montréal des détails que je vous communiquerai, s'ils en valent la peine. Au revoir.